



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

CUNSIGLIU DI U 27 NOVEMBRE 2023

CONSEIL DU 27 NOVEMBRE 2023

RESU CONTU

COMPTE RENDU

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 27 novembre à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 21 novembre 2023.

PRÉSENTS : BATESTTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, GIAMARCHI Marie-Dominique, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MALAFRONTÉ Christine, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIERI Paul, TIMSIT Christelle, ZUCCARELLI Jean.

ONT DONNE POUVOIR :

BIAGGINI Jean-Jacques à LOMBARDO Florence
COLOMBANI Carulina à LINALE Serge
DE GENTILI Emmanuelle à SAVELLI Pierre
LACAVE Mattea à POLISINI Ivana
MASSONI Jean-Joseph à MILANI Jean-Louis
PADOVANI Jean-Jacques à PADOVANI Marie-Hélène
PERETTI Philippe à TIERI Paul
POLIFRONI Bruno à LORENZI Thérèse
SIMONPIETRI Pierre-Michel à POZZO DI BORGO Louis

ABSENTS :

MONDOLONI Jean-Martin, PIPERI Linda, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise

QUORUM : 21

M. BATESTTI Gilles est désigné secrétaire de séance.

- **Procès-verbal du Conseil communautaire du 23 octobre 2023**
Approuvé à l'unanimité.

- **Information sur les délibérations et décisions prises par le Bureau et le Président sur délégation du Conseil communautaire**
Le Conseil a pris acte de la présentation des informations à l'unanimité.

Sociale e alloghjù - Équilibre social de l'habitat

Demande de garantie d'emprunt de l'OPH de Corse pour la réhabilitation de la résidence « les Pléiades » à Bastia

Rapporteur : Pierre SAVELLI

Adopté à la majorité.

Contre : M. ZUCCARELLI et Mme SALGE

Abstention : M. MORGANTI

Demande de garantie d'emprunt de l'OPH de Corse pour l'acquisition, la restructuration, la réhabilitation énergétique de 4 logements à Bastia

Rapporteur : Pierre SAVELLI

Adopté à l'unanimité.

Abstention : MM. MORGANTI et ZUCCARELLI. Mme SALGE

Convention de gestion en flux des droits de réservation de logements entre les bailleurs sociaux et la Communauté d'agglomération de Bastia

Rapporteur : Pierre SAVELLI

Adopté à l'unanimité.

Azzione suciale – Action sociale d'intérêt communautaire

Dispositif Action Cœur de Ville deuxième vague – Approbation de l'avenant et du programme d'actions

Rapporteur : Emmanuelle de GENTILI

En l'absence de Mme de GENTILI, le Président présente le rapport.

Michel Rossi intervient concernant l'extension du dispositif pour le secteur de l'annonciade.

Adopté à l'unanimité.

Abstention : M. MORGANTI.

Sviluppu economicu – Développement économique

Dérogations au repos dominical accordées par la commune de Bastia en 2024

Rapporteur : Serge LINALE

Adopté à l'unanimité.

Finanze - Finances

Adoption de la convention relative à l'expérimentation du compte financier unique (CFU) pour le budget principal et pour les budgets annexes de la Communauté d'Agglomération de Bastia

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Adopté à l'unanimité.

Risorse umane - Ressources humaines

Création d'un emploi permanent à temps complet – Gestionnaire administratif

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Adopté à l'unanimité.

Abstention : M. ZUCCARELLI, Mme SALGE

Versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Intervention de M. MORGANTI qui demande une précision sur les modalités de versement de cette prime et sur la date du 30 juin 2024 figurant sur le rapport.

Le Président apporte les précisions. Il rappelle que cette date correspond au décret d'application et que la prime sera versée d'ici la fin d'année.

Adopté à l'unanimité.

<i>Cumanda publica - Commande publique</i>
--

Attribution par la CAO du marché N°23006DTIST - Entretien et maintenance des gazons synthétiques des stades de la CAB

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Adopté à l'unanimité.

Abstention : M. ZUCCARELLI, Mme SALGE

Avenant n°1 - Marché de maîtrise d'œuvre n°22005DT - Travaux de modernisation du stade Armand Cesari

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Intervention de M. MORGANTI sur la faisabilité du projet et la maîtrise des coûts.

Le Président rappelle que l'avenant relève de l'actualisation de la rémunération du maître d'œuvre, qui fait suite à la validation de l'avant-projet définitif et du montant de l'enveloppe des travaux.

Adopté à l'unanimité.

Abstention : MM. MORGANTI et ZUCCARELLI. Mme SALGE

L'ordre du jour étant épuisé et avant de lever la séance, le Président informe les membres du Conseil communautaire qu'il met fin aux fonctions du DGA « ressources et moyens » et à son détachement au sein de l'administration de la CAB.

La séance est levée à 18h30.